

Le présent document compte 8 pages

## **LA CORPORATION DE LA VILLE DE HEARST**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 12 octobre 2016 à 18h00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de ville, située au 925, rue Alexandra, Hearst, Ontario.

Présents:	Maire	Roger Sigouin
	Conseiller	André Rhéaume
	Conseiller	Daniel Lemaire
	Conseiller	Conrad Morin
	Conseiller	Gérard Proulx
	Conseiller	Claude Gagnon
	Conseiller	Raymond Vermette

Personnel:	AEC	Yves Morrissette
	Greffier suppléant	Manon Higgins

### **1. OUVERTURE**

Résolution no. 316-16

Proposée par : Conseiller Daniel Lemaire  
Appuyée par : Conseiller Conrad Morin

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion ordinaire du Conseil soit maintenant ouverte à 18 h 00.

**ADOPTÉE**

### **2. PRIÈRE D'OUVERTURE**

Le Maire récite la prière d'ouverture.

### **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Résolution no. 317-16

Proposée par : Conseiller Raymond Vermette  
Appuyée par : Conseiller Conrad Morin

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil interrompe les règles de procédure pour ajouter à l'ordre du jour les sujets suivants :

- a) Invitation à un atelier sur la bioénergie (11. Fonctions du conseil, e) Politiques, ii);
- b) Invitation à remise de prix d'entreprises et sommet minier du Nishnawbe Aski (11. Fonctions du conseil, e) Politiques, iii).

**ADOPTÉE**

### **4. INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

Aucun

### **5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES DU CONSEIL**

Résolution no. 318-16

Proposée par : Conseiller André Rhéaume  
Appuyée par : Conseiller Gérard Proulx

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal no. 75-16, étant un arrêté pour approuver le procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 20 septembre 2016 et de la réunion extraordinaire tenue le 27 septembre 2016.

**ADOPTÉE**

## 6. DÉLÉGATIONS ET PRÉSENTATIONS

Aucune

## 7. AUDIENCE ET RÉUNION PUBLIQUE

Aucune

## 8. CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS

Résolution no. 319-16

Proposée par : Conseiller Daniel Lemaire  
Appuyée par : Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU de classer la liste de correspondance présentée à la réunion ordinaire du Conseil tenue le 12 octobre 2016.

**ADOPTÉE**

## 9. RAPPORTS ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS ET COMMISSIONS

Résolution no. 320-16

Proposée par : Conseiller Claude Gagnon  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil prenne note des rapports et procès-verbaux des réunions :

- du comité d'Accessibilité de la Ville de Hearst daté du 2 septembre 2016;
- du Conseil d'administration des services sociaux du district de Cochrane daté du 16 juin 2016;
- du Conseil de la bibliothèque publique de Hearst daté du 23 juin 2016;
- de l'Alliance communauté en santé daté du 14 septembre 2016.

**ADOPTÉE**

## 10. RAPPORT DE L'ADMINISTRATEUR EN CHEF

Le Conseil prend note du rapport. Une copie est en annexe.

## 11. FONCTIONS DU CONSEIL

### a) Rapport du groupe de travail des travaux publics

Aucun

### b) Rapport du groupe de travail d'aménagement

#### i) **Autorisation de morcellement pour terrain à bâtir résidentiel urbain sur la rue Boulley**

Résolution no. 321-16

Proposée par : Conseiller Daniel Lemaire  
Appuyée par : Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil n'a pas d'objection à ce que le Conseil d'aménagement de Hearst donne son consentement pour la création d'un terrain à bâtir résidentiel urbain sur la rue Boulley, tel que demandé par Patrick Gosselin dans le dossier de demande d'autorisation no. C10/16, et QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU que ledit Conseil soit invité à imposer une condition à l'autorisation de morcellement exigeant le versement de 5% en argent comptant étant une compensation afin de créer un parc.

**ADOPTÉE**

**ii) Avis public pour modification de zonage – 328, Route 11 est**

Résolution no. 322-16

Proposée par : Conseiller Daniel Lemaire  
Appuyée par : Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU que la Directrice de l'aménagement soit autorisée et dirigée à donner un avis public conformément à la *Loi sur l'aménagement du territoire*, d'une proposition de modification au Règlement de zonage no 65-04 de Hearst, qui modifierait le zonage du 328, route 11 Est d'une Zone résidentielle de première densité (R1) à une Zone résidentielle de deuxième densité (R2), permettant ainsi qu'une habitation unifamiliale existante soit convertie en unités de logements jumelées.

**ADOPTÉE**

**iii) Intention de vendre réserve pour route à Villeneuve Construction**

Résolution no. 323-16

Proposée par : Conseiller Daniel Lemaire  
Appuyée par : Conseiller Claude Gagnon

CONSIDÉRANT QUE Villeneuve Construction Co. Ltd. a offert d'acheter le reste de la réserve pour route établie dans l'arpentage original pour le canton de Way, identifié comme code PIN 65031 à 1054 (LT), en vue de consolider les propriétés requises pour le déménagement de son usine de béton, et  
CONSIDÉRANT QUE le Conseil juge opportun que cette usine soit déplacée afin de réduire considérablement le bruit, la circulation et la poussière des camions lourds présentement générés dans le quartier résidentiel adjacent à l'emplacement actuel de ladite usine,  
QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil déclare son intention de vendre le reste de ladite réserve pour route à Villeneuve Construction Co. Ltd., et  
QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le personnel municipal soit autorisé et dirigé à effectuer tous les travaux nécessaires pour accomplir cette vente de terrain.

**ADOPTÉE**

**iv) Avis public pour modification de zonage – Route 11 est Levesque Logging**

Résolution no. 324-16

Proposée par : Conseiller Daniel Lemaire  
Appuyée par : Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU que la Directrice de l'aménagement soit autorisée et dirigée à donner un avis public conformément à la *Loi sur l'aménagement du territoire*, d'une proposition de modification au Règlement de zonage no 65-04 de Hearst qui modifierait le zonage du terrain identifié comme PIN 65042 -0389 (LT) sur la Route 11 Est, à partir d'une Zone rurale (A) à une Zone industrielle secondaire (M2) pour y permettre l'installation et le fonctionnement de l'entrepreneur d'équipement lourd connu sous le nom Levesque Logging.

**ADOPTÉE**

**v) Adoption du rapport du groupe d'aménagement**

Résolution no. 325-16

Proposée par : Conseiller Daniel Lemaire  
Appuyée par : Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter le rapport du groupe de travail d'aménagement daté du 27 septembre 2016.

**ADOPTÉE**

**c) Rapport du groupe de travail des parcs et loisirs**

**i) *Utilisation de la chambre No. 25 pour la saison 2016-2017 par l'équipe Bantam A, HLK***

Résolution no. 326-16

Proposée par : Conseiller Raymond Vermette

Appuyée par : Conseiller Daniel Lemaire

CONSIDÉRANT QUE l'équipe de hockey midget AA Les Élans a eu, au cours des années, l'utilisation exclusive de la chambre No. 25 au Centre récréatif Claude Larose, et

CONSIDÉRANT QU'aucune équipe locale de hockey élite d'un rang plus élevé que les Bantam A ne jouera lors de la saison 2016-17, et

CONSIDÉRANT QUE l'équipe de hockey Bantam A Hearst Lumber Kings a demandé l'autorisation d'utiliser la chambre No. 25 au Centre récréatif pour la saison 2016-17,

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil autorise les Bantam A Hearst Lumber Kings à utiliser gratuitement et exclusivement la chambre No. 25 pour la saison 2016-17, sujet à ce que:

- a) l'équipe libère la chambre dans l'éventualité que l'équipe Les Élans ou toute autre équipe de hockey d'un niveau supérieur soit activée;
- b) la Municipalité se réserve le droit d'utiliser ou de permettre l'utilisation de la salle par un autre organisme lors d'événements spéciaux, ladite décision à être prise à la discrétion du Directeur des parcs et des loisirs.

**ADOPTÉE**

**ii) *Location de la salle La Limite par les Cadets***

Résolution no. 327-16

Proposée par : Conseiller Raymond Vermette

Appuyée par : Conseiller Daniel Lemaire

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté-municipal No. 76-16, étant un arrêté autorisant le renouvellement d'une entente avec Les Cadets de Hearst pour la location d'un bureau adjacent à la salle de La Limite, pour l'utilisation non-exclusive une fois la semaine de la salle La Limite pour des pratiques de tir et pour des espaces de rangement extérieur au garage des travaux publics.

**ADOPTÉE**

**iii) *Adoption du rapport du groupe de travail des parcs et loisirs***

Résolution no. 328-16

Proposée par : Conseiller Raymond Vermette

Appuyée par : Conseiller Daniel Lemaire

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter le rapport du groupe de travail des parcs et loisirs daté du 6 octobre 2016 et d'enlever les sujets 2 et 3 des travaux en cours.

**ADOPTÉE**

**d) Rapport du groupe de travail de finances**

Aucun

e) **Rapport du groupe de travail des politiques**

i) ***Transfert du Camp Caribou à la Première Nation de Constance Lake***

Résolution no. 329-16

Proposée par : Conseiller Raymond Vermette

Appuyée par : Conseiller Daniel Lemaire

CONSIDÉRANT QUE, en adoptant la Résolution No. 64-15 du 17 février, 2015, le Conseil a demandé à l'Administrateur en chef de prendre des mesures pour que la Ville de Hearst puisse céder ses intérêts dans le camp Caribou, et

CONSIDÉRANT QUE, compte tenu du fait que le Camp Caribou est situé sur des terres touchées par le Loi sur le Grand Nord dans la zone d'aménagement de Constance Lake, il est jugé opportun de transmettre le Camp Caribou à la Première Nation de Constance Lake pour la somme nominale de deux dollars (2 \$),

QU'IL SOIT RÉSOLU que le conseil autorise et dirige le personnel municipal à mener à bien les mesures nécessaires et à signer les documents requis pour transférer le Camp Caribou à la Première Nation de Constance Lake.

**ADOPTÉE**

ii) ***Entente de financement avec le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario sous le Fonds sur l'infrastructure municipale***

Résolution no. 330-16

Proposée par : Conseiller Conrad Morin

Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal No. 77-16, étant un arrêté autorisant la signature d'une entente de financement basé sur une formule avec le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario pour le financement dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure communautaire de l'Ontario sur une période de trois ans.

**ADOPTÉE**

iii) ***Appui envers l'Association canadienne Falun Dafa pour arrêter le prélèvement brutal d'organes par la République de Chine***

Résolution no. 331-16

Proposée par : Conseiller Conrad Morin

Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil municipal appuie par la présente l'Association canadienne Falun Dafa (Falun Gong) dans ses efforts pour arrêter le prélèvement brutal d'organes par la République de Chine et demande au Premier ministre du Canada de :

- 1) faire une déclaration publique condamnant le régime communiste chinois pour sa persécution du Falun Dafa (Falun Gong), une pratique bouddhique avancée, et son atrocité de prélèvement d'organes des pratiquants de Falun Dafa (Falun Gong), exhortant le régime à mettre fin à la persécution et la libération de tous les pratiquants du Falun Dafa (Falun Gong) immédiatement,
- 2) prendre des mesures actives et efficaces pour aider à arrêter le massacre et le prélèvement d'organes des pratiquants de Falun Dafa (Falun Gong),
- 3) exhorter le régime chinois à accepter une inspection internationale de tous les centres de détention des pratiquants de Falun Dafa (Falun Gong), y compris les prisons, centres de détention, hôpitaux généraux et hôpitaux psychiatriques, et
- 4) prévenir les Canadiens de ne pas faire le tourisme de transplantation pouvant être inconsciemment impliqué dans ce crime.

**ADOPTÉE**

**iv) Demande d'embauche d'un inspecteur bilingue au Bureau de santé Porcupine de Kapuskasing**

Résolution no. 332-16

Proposée par : Conseiller Conrad Morin

Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

CONSIDÉRANT qu'en mai 2016, le Bureau de santé Porcupine a embauché un inspecteur en formation unilingue anglophone à son bureau de Kapuskasing, et

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Hearst estime qu'il est essentiel qu'un inspecteur bilingue offre des services d'inspection pour sa zone,

QU'IL SOIT RÉSOLU de demander au Bureau de santé Porcupine d'embaucher un inspecteur bilingue pour son bureau de Kapuskasing une fois ladite position ouverte pour l'embauche, et

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU qu'une copie de cette résolution soit transmise aux communautés desservies par le bureau de Kapuskasing du Bureau de santé Porcupine.

**ADOPTÉE**

**v) Demande au CDSSAB de faire exception à sa stratégie de déploiement**

Résolution no. 333-16

Proposée par : Conseiller Conrad Morin

Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

CONSIDÉRANT QUE, compte tenu des contraintes budgétaires, le Conseil d'administration des services sociaux du district de Cochrane (CDSSAB) a adopté sa stratégie de déploiement en 2015, qui édicte qu'un ambulancier paramédical doit être en place pour répondre aux appels quand une ambulance est déployée en dehors de sa zone de couverture, et

CONSIDÉRANT QUE la stratégie de déploiement a été de nouveau réaffirmée en 2016,

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Hearst se trouve à la fin de la zone de service du CDSSAB, sans autres ambulanciers disponibles à l'ouest et la plus proche équipe d'ambulanciers à l'est étant à Kapuskasing à une distance de 100 km de Hearst, et

CONSIDÉRANT QUE 34% des appels pour ambulance proviennent de Constance Lake, une communauté en dehors du territoire de Hearst, ce qui signifie que le temps de réponse total pour une équipe des services médicaux d'urgence (EMS) est au moins d'une heure, y compris le temps de voyage de retour, et

CONSIDÉRANT QUE les absences fréquentes des ambulanciers d'urgence locaux et les distances pour couvrir la région de Hearst entraîneront des répercussions inévitablement graves pour la santé et la sécurité si la Stratégie de déploiement 2015 et 2016 est suivie,

QU'IL SOIT RÉSOLU que la Ville de Hearst demande par la présente au CDSSAB de faire une exception à sa stratégie de déploiement 2015 et 2016 pour la région de Hearst en permettant la dotation de deux ambulanciers afin d'assurer la sécurité des ambulanciers et des citoyens dans le besoin de soins d'urgence, d'une manière appropriée et en temps opportun.

**ADOPTÉE**

**vi) Appui au Canton d'Opasatika dans ses efforts de projet de logements abordables**

Résolution no. 334-16

Proposée par : Conseiller Conrad Morin  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

CONSIDÉRANT QUE depuis la fermeture de l'École St-Antoine d'Opasatika, le Canton d'Opasatika a entrepris des démarches afin de créer un partenariat avec le Conseil d'administration des services sociaux du district de Cochrane (CDSSAB) ayant l'intention de convertir l'école en un immeuble à logements abordables,  
QU'IL SOIT RÉSOLU que la Ville de Hearst appuie le canton d'Opasatika dans ses efforts pour convertir, l'ancienne École St-Antoine en un immeuble à logements abordables.

**ADOPTÉE**

**vii) Désignation de Jacques Doucet directeur au CA de la CDÉ**

Résolution no. 335-16

Proposée par : Conseiller Conrad Morin  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU de désigner Jacques Doucet directeur au Conseil d'administration de la Corporation de développement économique de Hearst, en tant que représentant des secteurs santé et services sociaux.

**ADOPTÉE**

**viii) Participation du maire à la conférence Canadian Aboriginal Minerals Association (CAMA)**

Résolution no. 336-16

Proposée par : Conseiller Conrad Morin  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'autoriser le maire à assister à la conférence annuelle de la *Canadian Aboriginal Minerals Association (CAMA)* à Ottawa du 6 au 8 novembre 2016.

**ADOPTÉE**

**ix) Entente pour recouvrir les coûts d'évacuation des résidents de Kashechewan**

Résolution no. 337-16

Proposée par : Conseiller Conrad Morin  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal No. 78-16, étant un arrêté autorisant la signature d'une entente avec Affaires autochtones et Développement du Nord Canada pour le recouvrement des coûts de l'évacuation des résidents de la Première nation de Kashechewan au printemps 2016.

**ADOPTÉE**

**x) Adoption du rapport du groupe de travail des politiques**

Résolution no. 338-16

Proposée par : Conseiller Conrad Morin  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter le rapport du groupe de travail des politiques daté du 5 octobre 2016.

**ADOPTÉE**

**xi) Participation du maire et de l'administrateur en chef à l'atelier de  
AMO : What's Next Ontario**

Résolution no. 339-16

Proposée par : Conseiller Conrad Morin  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU que par la présente le maire et l'administrateur en chef soient rétroactivement autorisés à assister à l'atelier de AMO : *What's Next Ontario*, à Timmins le 11 octobre 2016.

**ADOPTÉE**

**f) AVIS DE MOTION**

Aucun

**g) TRAVAUX EN COURS / RÉOLUTIONS DIFFÉRÉES**

Aucun

**14. HUIS-CLOS**

Aucun

**15. FERMETURE DE LA SÉANCE**

Résolution no. 340-16

Proposée par : Conseiller André Rhéaume  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion ordinaire du Conseil tenue le 12 octobre 2016 soit maintenant levée à 19 h 55.

**ADOPTÉE**

---

Maire

---

Greffier suppléant